



A Saint-Gingolph, la situation financière s'est avérée contrastée en 2025. SACHA BITTEL

## Des comptes 2025 bénéficiaires, mais encore un million d'arriérés

PAR GUILLAUME ABBEY

**SAINT-GINGOLPH** Fixée tôt dans le calendrier, la séance de l'assemblée primaire de Saint-Gingolph n'a pas attiré les foules mercredi. Au menu: la validation des comptes 2025, bénéficiaires de 6475 francs après déduction de 350 000 francs dédiés à la réserve budgétaire, provision permettant de couvrir un déficit ou d'investir. Largement validé par la trentaine de citoyennes et de citoyens présents, cet exercice 2025 révèle une situation plus contrastée.

### Reprendre les comptes à zéro

la tribune, Richard Bonvin, caissier communal engagé à 80% depuis juillet, explique ainsi avoir dû «reprendre les comptes 2025 à zéro», sans aborder la question des impôts et des taxes impayés depuis 2016. Souvenez-vous, on apprenait en janvier 2025 que la commune avait «égaré» des écritures comptables, forçant les citoyens à fournir les preuves des paiements ou à s'acquitter de factures en souffrance. Et même s'il n'en dit mot,

cette affaire pèse encore lourd: en 2025, la commune comptait pour 2,25 millions de francs de factures échues, dont 1,4 million en retard depuis plus d'un an, certaines remontant même à 2015. Entre la fin décembre 2025 et aujourd'hui, 400 000 francs ont pu être récupérés, laissant environ 900 000 francs non réglés. C'est dans ce contexte que l'assemblée a pris connaissance des mesures pour améliorer la gestion financière.

### De maigres investissements et des recettes imprévues

Afin de faciliter ce travail, la commune s'est dotée d'un logiciel permettant un suivi des taxes, une meilleure gestion des factures et des paiements. Coût: 85 000 francs. Ce poste intègre le top 4 des dépenses dépassant 20 000 francs en 2025, avec un véhicule chasse-neige (86 000 francs), la contribution aux corrections des routes cantonales (25 000 francs) et l'étude du réseau d'eau potable (21 000 francs).

Au total, Saint-Gingolph a investi 288 000 francs en 2025. «Ce que nous permettent les finances communales», souligne le président Gérald Derivaz.

Au point suivant, Richard Bonvin revient sur les éléments ayant permis de présenter un exercice bénéficiaire. D'abord, les recettes fiscales, supérieures de plus de 550 000 francs par rapport au budget.

Ensuite, la commune a pu réduire sa provision pour créances douteuses (les sommes mises de côté en cas d'impayés) de 218 000 francs, car la situation des débiteurs s'est améliorée. Deux autres recettes non prévues ont joué un rôle: la péréquation cantonale (190 500 francs) et les taxes touristiques (60 000 francs), collectées auprès des résidences secondaires et réinvesties dans la promotion locale.

Enfin, la commune a renforcé sa réserve pour créanciers de 70 000 francs (portée à 225 000 francs) pour faire face à d'éventuelles factures impayées ou des charges imprévues, en raison d'incertitudes dans la comptabilité.

## HAUTS DE CHALAIS

### Le bisse de Riccard sacré bisse de l'année 2026

Le comité de l'Association des bisses du Valais a désigné le bisse de Riccard, situé au-dessus de Chalais, bisse de l'année 2026. Dans son communiqué, l'association salue les travaux de conservation et de sécurisation réalisés par les différents acteurs du projet, citant notamment la Confédération, le canton et la commune de Chalais. Le cortège des bisses de Riccard, Réchy et Ormo s'est vu remettre un prix de 3000 francs. Les crues de la Navizence de 2018, puis de 2024, avaient causé des dégâts au bisse et nécessité d'importants travaux. D'abord estimée à 856 000 francs, la facture s'est finalement élevée à 1,2 million, en raison notamment d'une pause forcée de trois mois sur le chantier. Un ordre d'évacuation avait alors été donné afin de garantir la sécurité des intervenants, en raison de la forte augmentation du débit de la Navizence.

Le bisse est aussi l'un des plus importants canaux d'irrigation du canton. «Avec ce

bisse, on a la possibilité de créer un grand réseau d'irrigation pour éviter de pomper dans la nappe phréatique», explique Steve Maillard, ingénieur diplômé EPFL et membre du comité de l'Association des bisses du Valais.

En transportant 265 litres d'eau par seconde, il permet d'irriguer plusieurs centaines d'hectares en aval grâce à un concept d'aménagement régional. Concrètement, un barrage seuil relève légèrement le niveau de la rivière, tandis qu'une grille métallique permet de capter l'eau en laissant les branches, les graviers et les sédiments poursuivre leur chemin dans le torrent. Ces travaux ont permis de remettre en état l'alimentation du bisse, avec l'objectif d'acheminer l'eau jusqu'en plaine.

### Riccard ou Ricard?

Steve Maillard soulève une singularité dans le nom du bisse: s'il est orthographié «Riccard», il devient «Ricard» lorsqu'on parle des



ASSOCIATIONS DES BISSES DU VALAIS

gorges. Selon la légende, ce nom vient d'un habitant de Chararogne, Ricardus, qui aurait investi toute sa fortune dans la création de ce bisse construit à la fin du XVe siècle. N'ayant bénéficié d'aucun soutien des autorités, il se serait ruiné, ainsi que sa famille. **JOG**

## FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE

### L'Ancienne Cécilia de Chermignon championne

Malgré le temps maussade et le froid, l'heure est à la fête pour l'Ancienne Cécilia de Chermignon, dirigée par Arsène Duc: hier soir, à la Fête fédérale de musique de Bienne, elle a été sacrée championne suisse en remportant la catégorie Excellence. Elle conserve ainsi une nouvelle fois son titre, après deux victoires consécutives aux fêtes fédérales de 2011 à Saint-Gall et de 2016 à Montreux. L'édition de 2021 avait été annulée en raison du covid. En plus de ces victoires niveau national, elle avait aussi remporté le titre de championne valaisanne en catégorie Brass Band Excellence en 2024, là encore pour la troisième fois consécutive. Sur les sept brass bands qui concouraient dans la prestigieuse catégorie, six étaient valaisans. **JOG**

Le classement:

1. Ancienne Cécilia, Chermignon – Arsène Duc
2. Concordia, Vétroz – Bertrand Moren
3. Contheysanne, Conthey – Damien Lagger
4. Echo des Glaciers, Vex – Yvan Lagger
5. Union, Vétroz – Lionel Fumeaux
6. Cécilia, Chermignon – Cédric Vergère
7. Musikgesellschaft Risch-Rotkreuz – Roman Caprez

## FERMETURE DES CAMPINGS

### Délivrance dans la vallée de Conches, ça bouge à Salvan

En décembre 2025, treize campings valaisans apprenaient, par un courrier de l'Etat du Valais, être concernés par une possible fermeture cet été en raison des risques liés aux dangers naturels. Lors de la session qui a suivi cette annonce, en mars 2026, le député-suppléant Florian Piasenta (PLR), par ailleurs président de Salvan, est intervenu au Grand Conseil à travers un postulat urgent pour attirer l'attention sur ce problème. Depuis, la situation semble se décanter. Des discussions ont eu lieu entre les différentes parties concernées. L'Etat du Valais a mis en place un groupe de travail destiné à renforcer la collaboration entre ses services, les propriétaires des campings et les communes. Après avoir pris des mesures, le camping des Glariers à La Fouly a obtenu l'autorisation d'exploiter une partie de son emplacement. Mercredi, le «Walliser Bote» annonçait que trois campings de la vallée de Conches pourront ouvrir l'été prochain. C'est un recours d'un exploitant auprès du Tribunal cantonal et une demande de réexamen déposée par la municipalité qui a fait changer la donne. Tout l'espace occupé auparavant ne pourra pas être utilisé, mais ouverture il y aura avec des conditions, comme la mise en œuvre de mesures de protection.

A Van d'en Haut, le déplacement du camping est à l'étude pour éviter les zones de danger. Rien n'est acté, mais «ça a l'air de bouger du bon côté», se réjouit le président Florian Piasenta. Des discussions sont aussi en cours pour d'autres campings. Christophe Valley, président de l'Association valaisanne des campings, est positif, car la task force fait avancer les dossiers de manière prioritaire. Il a bon espoir que des solutions soient trouvées avant juin. **JYG**

## COLLONGES

### Election tacite à l'exécutif

L'exécutif de la commune de Collonges n'est toujours pas au complet, mais il se retrouve, enfin, à quatre, autour de la table du Conseil. Déjà en poste entre 2021 et 2024, Tobias Schneider Richardson (photo) a été élu tacitement, en remplacement de Karine Simond qui avait présenté une démission effective au 1er avril pour des raisons de santé. Les Collondzins ne retourneront donc pas aux urnes. Ce juriste de 46 ans avait hésité, lors des dernières communales, à se représenter, avant de renoncer. Faute de viennent-ensuite sur la liste Engagement pour Collonges, les parrains ont été appelés à présenter une candidature. C'est vers cet homme qui a donc une expérience de l'exécutif qu'ils se sont tournés. Il avait notamment géré les dicastères des travaux publics, de l'agriculture et des forêts.



LE NOUVELLISTE

### A quatre autour de la table

Pour rappel, en mars, deux conseillers avaient quitté l'exécutif. Outre Karine Simond, le vice-président Flavio Piras avait aussi présenté sa démission, également validée par le Conseil d'Etat. Il avait été remplacé par Dominique Lebreton. Une situation pour le moins délicate pour le Conseil communal, déjà fragilisé par le fait qu'élus en 2024 contre son gré, Frédéric Guex refuse depuis de siéger, malgré le refus des institutions cantonales de valider son retrait. **OH**